

27/03/20 | Communiqué de presse |

Un numéro vert unique pour toutes les entreprises Et une cellule d'accompagnement CCI-NC

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la CCI, la CMA et la CANC met en place un numéro vert unique et gratuit pour toutes les entreprises :

05 03 03

(de 8h à 16h du lundi au vendredi)

Des conseillers CCI, CMA et CANC répondent aux questions des entreprises et les accompagnent en fonction de leur secteur d'activité.

Attention, ce numéro vert sera pleinement opérationnel à compter du lundi 30 mars à 8h.

Une cellule CCI d'accompagnement des entreprises

Pour aider ses ressortissants dans cette situation de crise sanitaire et économique, la CCI a mis en place une cellule d'accompagnement des entreprises.

- **Une plateforme téléphonique** : nos conseillers répondent désormais au numéro vert mis en place par le gouvernement **05 03 03**
- **Un formulaire en ligne** : les entreprises sont invitées à faire remonter leurs difficultés en répondant à un questionnaire en ligne, disponible sur www.cci.nc/coronavirus-covid-19
- **Une adresse mail dédiée** : entreprises-coronavirus@cci.nc
- **Une page web dédiée** : www.cci.nc/coronavirus-covid-19

Une cellule économique

La CCI a également fédéré l'ensemble des acteurs économiques (syndicats professionnels, organisations patronales, clusters, etc.) au sein d'une cellule économique afin d'organiser le partage d'informations, en mutualisant l'ensemble des questions et problèmes rencontrés par les entreprises afin de pouvoir les faire remonter d'une voix unique au gouvernement. Cette cellule vise également à pouvoir faire un point de situation chiffré sur les impacts économiques de cette crise sur les entreprises et leurs salariés.

Continuité des services aux entreprises

En parallèle, la CCI-NC continue d'accompagner à distance les entreprises dans leurs formalités ou pour toute question ou besoin non lié à la crise économique du Covid-19.

- Pour les formalités d'entreprise et les formalités internationales : 24 31 00 ou cfe@cci.nc
- Pour toute autre demande : 24 31 00 ou cci@cci.nc

La CCI est pleinement engagée, avec les autres Chambres consulaires, auprès du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour soutenir les entreprises.

Plus d'information : Sidonie Ganatchian 77 45 78